

Melody Bozinova
Date: Août 2019

Face à la détention, les Européens ne sont pas égaux montrent les statistiques

Le rapport SPACE ou Statistiques Pénales Annuelles du Conseil de l'Europe publié chaque année par l'Université de Lausanne regroupe les données pénitentiaires de 47 pays européens. Cet article présente les principaux résultats du dernier rapport SPACE (2018) en comparant la Suisse avec les autres pays membres du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe procède annuellement à la récolte des données pénitentiaires pour ses états-membres. Le dernier rapport SPACE publié en 2018 et réactualisé en 2019 nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur la population pénitentiaire européenne pour l'année 2018 et nous informe sur des indicateurs tels que le taux de détention, les caractéristiques de la population pénitentiaire et la surpopulation carcérale, pour chaque pays ayant participé à l'étude.

La population carcérale européenne pour 2018

En se basant sur l'effectif de détention au 31 janvier 2018, l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe présentent un taux médian de 102.5 détenus pour 100'000 habitants. La moyenne s'élève à 123.7. Par rapport au dernier rapport SPACE en 2017, le taux médian de détention européen est en diminution (109.7). Le pays qui incarcère le plus est la Russie qui présente un taux de 418.3 détenus pour 100'000 habitants, suivie par la Géorgie (252.2). Les pays qui incarcèrent le moins sont les pays Scandinaves, mais aussi quelques pays des Balkans, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande. La Suisse présente un taux de détention faible en comparaison avec la médiane européenne et compte 81.4 détenus pour 100'000 habitants, une légère diminution par rapport à 2017 (le taux pour 100'000 habitants en 2017 est de 82.7).

Les détenus étrangers

Les détenus étrangers sont surreprésentés parmi la population carcérale suisse. En effet, 71.4% de l'ensemble de la population pénitentiaire sont des étrangers, ce qui représente le taux le plus élevé parmi les pays comptant plus d'un million d'habitants. La surreprésentation des détenus étrangers peut être due au fait que la Suisse compte également les détenus selon la Loi sur les étrangers (LEtr) dans l'ensemble de sa population pénitentiaire, soit ceux qui sont en attente d'une expulsion du territoire en raison de l'absence d'un titre de résidence valable.

En analysant le taux de détention et la proportion des étrangers dans les prisons européennes, il y a une distinction à faire entre les pays de l'Europe Centrale et de l'Est et ceux de l'Ouest. Alors que les premiers se caractérisent par une population carcérale élevée, ils ne comptent qu'un très faible

pourcentage de détenus étrangers, ne dépassant pas les 5%. Au contraire, les pays de l'Europe de l'Ouest ont une population pénitentiaire plus faible, mais les étrangers sont surreprésentés dans leurs prisons. Ce constat peut être expliqué par les différences socio-économiques qui séparent les pays de l'Ouest et ceux de l'Europe centrale et de l'Est. La prospérité économique dans les pays de l'Ouest fait d'eux une destination attractive pour différentes formes de trafic illégal, notamment le trafic des drogues. Ces pays sont également plus concernés par l'immigration. Une autre explication est celle de la non-éligibilité des délinquants étrangers pour des sanctions alternatives à l'emprisonnement développées à l'Ouest, telles que les TIG et la surveillance électronique. Cette explication est soutenue par les données présentées dans le rapport SPACE II qui analyse la situation de la population judiciaire exécutant une sanction ou mesure dans la communauté. En effet, les étrangers ne sont pas si nombreux à exécuter une sanction ou mesure en dehors des murs carcéraux.

La détention avant jugement

En moyenne, 22% des détenus européens sont incarcérés avant jugement. La Suisse recourt souvent à la détention avant jugement avec 39% des détenus qui attendent leur procès. Elle se classe au 3^{ème} rang après le Danemark et les Pays-Bas. A noter toutefois que la détention avant jugement est définie par le Conseil d'Europe et concerne également les procédures d'appel. Il est possible de mettre en lien le taux élevé de détention préventive avec le nombre de détenus étrangers. Ces derniers ne remplissent souvent pas les conditions pour obtenir des mesures alternatives à l'emprisonnement avant jugement.

Le taux d'occupation des prisons

Douze pays présentent un taux d'occupation supérieur à 100 détenus pour 100 places. Le taux médian se situe à 87.6 détenus pour 100 places de détention. La Macédoine du Nord (122.3), la Roumanie (120.5) et la France (116.3) sont les champions de la surpopulation carcérale. Quant à la Suisse, elle se situe au-dessus de la médiane européenne avec 92.2 détenus pour 100 places. La plupart des pays qui ont une population inférieure à un million (Andorre, Monaco, San Marino, Lichtenstein) ont un taux d'occupation bas.

La durée des détentions

En se basant sur les entrées et sorties de prison pour l'année 2017, la durée moyenne européenne de détention est de 8 mois. La Suisse se situe bien au-dessous de la moyenne européenne avec des peines privatives de liberté ne dépassant pas les 1.6 mois en moyenne. Le seul pays à faire moins long est Chypre avec une durée de détention de 1.2 mois. Les durées de détention les plus importantes se situent en Azerbaïdjan, Portugal et Roumanie avec des durées moyennes de 37.7, 31.1 et 24.2 mois.

Les entrées et les sorties de prison pour 2017

En 2017, 765,477 entrées et 538,719 sorties ont été comptabilisées dans les prisons européennes. Cela représente un taux de 141 entrées et de 113 sorties pour 100'000 habitants. 99% des sorties de prison sont dues à des libérations et seulement un faible pourcentage concernent les évasions et les

décès. Au total, la Suisse a procédé à 50 809 admissions carcérales, dont 31% de détention avant jugement. Ce chiffre représente un taux de 599 entrées en détention pour 100'000 habitants ce qui classe la Suisse en deuxième position après Chypre (740.8). Concernant les sorties, les données pour la Suisse sont manquantes. En revanche, 26 détenus sur 10'000 décèdent en prison. La Suisse présente un taux élevé de suicides en prison en comparaison avec le taux moyen européen. En effet, le taux de suicide pour l'ensemble de l'Europe est de 5.5 par 10'000 détenus et 10.1 pour la Suisse.

La Suisse tient le record pour les évasions de prison avec un taux de 254.8 détenus évadés sur 10'000. Parmi ces détenus, seulement 3.4% se sont échappés des prisons sécurisées et 96.6% d'autres types d'institutions. La Finlande, la Suède et le Danemark précèdent la Suisse avec des taux respectifs de 252.2, 328.1 et 188.9 sur 10'000. Selon Marcel Aebi, l'un des auteurs du rapport SPACE, cette situation est due au fait que la Suisse, tout comme les pays Scandinaves, mise sur l'exécution des peines en milieu ouvert, privilégiant la réinsertion plutôt que le côté punitif de la peine d'emprisonnement.

SPACE II : population sous surveillance des services de probation

Le rapport SPACE II présente en outre des statistiques sur les personnes sous surveillance des services de probation. Il s'agit de personnes qui exécutent des sanctions alternatives à la prison, telles qu'un travail d'intérêt général ou la surveillance électronique, mais aussi ceux qui doivent se soumettre à d'autres mesures pénales comme des règles de conduite dans le cadre d'une libération conditionnelle ou l'obligation de suivre un traitement ambulatoire. SPACE II regroupe ainsi toute autre sanction ou mesure pénale que l'emprisonnement.

La moyenne européenne est de 202 personnes sous surveillance des services de probation pour 100'000 habitants, ce qui constitue une diminution par rapport à la dernière recension SPACE II en 2016 (219 pour 100'000 habitants). Les sanctions alternatives sont très peu utilisées pour remplacer la détention avant jugement. Seules 10.5% des personnes judiciairisées en Europe sont soumises à des mesures alternatives à l'emprisonnement avant jugement.

En Suisse 4 280 personnes sont sous la surveillance des services de probation, ce qui représente un taux de 50.5 pour 100'000 habitants. La Suisse se situe au 3^{ème} rang des pays comptant le moins de personnes sous probation et vient après la Serbie (24.4) et la Norvège (41.7).

En additionnant le nombre des personnes incarcérées et celles en probation, le total des personnes judiciairisées en Europe est de 3 039 742. Ce chiffre est cependant une estimation basse en raison de manques de données par certains pays. La Suisse, avec 62 personnes sous probation pour 100 détenus, a un taux de 132 personnes judiciairisées par 100 000 habitants, ce qui la situe parmi les pays avec le moins de personnes sous autorité pénale avec la Finlande (103), la Norvège (107) et l'Islande (125). Les pays avec des taux élevés sont toujours la Russie, suivie par Lituanie et l'Ecosse.

La population européenne sous probation se caractérise par une proportion plus élevée de femmes en comparaison avec la population carcérale et un taux de représentation faible pour les étrangers. En effet, les étrangers sont très peu concernés par les sanctions et mesures communautaires et ne représentent que 7.1% parmi la population sous probation. Ils sont plus représentés dans le pays membres de l'Union européenne et les pays de l'Ouest de l'Europe. Seuls quelques pays de l'Europe Centrale et de l'Est recueillent des données sur le nombre d'étrangers parmi les personnes sous probation. Avec 35.6 % d'étrangers parmi la population sous probation, la Suisse se classe en deuxième position après Monaco (68.8%).

En Suisse toujours, 24% de personnes sous probation sont au bénéfice de libérations conditionnelles. La plus grande proportion se trouve au Royaume-Uni avec 39%, suivi par la Finlande (37%) et la Suède (29%). A l'autre extrême, la Turquie (0.01%), la Roumanie (1%) et la Serbie (1%) comptent le moins de personnes en libération conditionnelle parmi leur population sous probation. Globalement, les pays de l'Ouest de l'Europe, ainsi que les pays nordiques recourent le plus souvent à la libération conditionnelle.

Conclusion

Le recours à la peine de prison en Europe est en baisse par rapport à l'année précédente. La surpopulation carcérale reste cependant problématique dans 12 pays membres du Conseil de l'Europe. La Suisse se situe parmi les pays qui recourent dans une moindre mesure à l'emprisonnement et aux sanctions et mesures dans la communauté. Elle se caractérise cependant par un taux élevé d'étrangers en détention. Elle recourt souvent à la détention préventive, mais la durée de la peine ne dépasse pas les 2 mois en moyenne.

Le taux de personnes sous probation est plus élevé que le taux des détenus en Europe, ce qui pourrait révéler une volonté de remplacer la prison par d'autres formes de sanctions. Il est cependant important de savoir si les sanctions exécutées dans la communauté sont effectivement utilisées en tant qu'alternative à la prison ou comme mesure supplémentaire à l'emprisonnement. Une étude longitudinale se basant sur les données SPACE II entre les années 1990 et 2010 conforte la deuxième hypothèse. Une telle pratique implique l'élargissement du filet pénal et confirme la tendance vers une justice plus sécuritaire et punitive.

Sources :

Aebi, M. F. & Tiago, M. M. (2018). SPACE I – 2018 – Council of Europe Annual Penal Statistics: Prison populations. Strasbourg: Council of Europe.

Aebi, M. F. & Tiago, M. M. (2018). Prisons and Prisoners in Europe 2018: Key Findings of the SPACE I report. Strasbourg: Council of Europe.

Aebi, M. F. & Hashimoto, Y. Z. (2018). SPACE II – 2018 – Council of Europe Annual Penal Statistics: Persons under the Supervision of Probation Agencies. Strasbourg: Council of Europe.

Aebi, M. F., Hashimoto, Y. Z. & Tiago, M. M. (2018). Probation and Prisons in Europe, 2018: Key Findings of the SPACE reports. Strasbourg: Council of Europe.

Aebi, M. F. et al. (2018). Foreign offenders in prison and probation in Europe: Trends from 2005 to 2015 (inmates) and situation in 2015 (inmates and probationers). Strasbourg: Council of Europe.

Aebi, M. F., Delgrande, N. & Marguet, Y. (2015). Have community sanctions and measures widened the net of the European criminal justice systems? Sage: Punishment & Society, 17(5), 575-597.

Aebi, M. F. (2019), in : Swissinfo : [Switzerland is Europe leader in prison escapes](#).

Delgrande, N., & Aebi, F. (2009). Les détenus étrangers en Europe : quelques considérations critiques sur les données disponibles de 1989 à 2006, *Déviance et Société*, (33)4, 475-499.